

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA
GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
PARTIE ÉCRITE

SESSION 2018

Durée : 4h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

***Le sujet comporte 11 pages numérotées 1/11 à 11/11.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire p 2

PREMIÈRE PARTIE (90 points)

Présentation..... p 3

DOSSIER 1 – Gestion des relations avec les clients..... (17 points) p 4

DOSSIER 2 – Développement de l'entreprise (58 points) p 4

DOSSIER 3 – Affectation du résultat (15 points) p 6

DEUXIÈME PARTIE (30 points)..... p 7

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – Gestion des relations avec les clients

ANNEXE 1 – Extrait du plan des comptes de CMV p 8

ANNEXE 2 – Bon de livraison n°567 p 8

ANNEXE 3 – Facture n°15621 p 8

DOSSIER 2 – Développement de l'entreprise

ANNEXE 4 – Bilan comptable simplifié de l'entreprise CMV au 31 décembre 2016 p 9

ANNEXE 5 – Bilan fonctionnel condensé de l'entreprise CMV au 31 décembre 2016 p 9

ANNEXE 6 – Ratios de l'entreprise CMV et du secteur p 9

ANNEXE 7 – Facture de GP-Gastro p 10

ANNEXE 8 – Modèle de plan d'amortissement d'une immobilisation..... p 10

ANNEXE 9 – Tableau d'amortissement de l'emprunt..... p 10

ANNEXE 10 – Rentabilités économique et financière p 11

DOSSIER 3 – Affectation du résultat

ANNEXE 11 – Extrait du bilan de CMV au 31 décembre 2016 p 11

ANNEXE 12 – Extrait de l'ANNEXE du PCG relatif aux rubriques de l'affectation
du résultat p 11

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.*

PREMIÈRE PARTIE

La société CMV (Créations Maison Vessières) est implantée depuis ses débuts en 1995 à Langlade, une commune à l'est de la ville de Nîmes (Gard) située dans une petite vallée qui s'étire jusqu'à l'antique cité de Sommières.

L'aventure a commencé dans les années 1980. Madame et monsieur Vessières parcouraient les marchés de la région en vendant, dans leur camion boutique, de la viande et des charcuteries traditionnelles de Lacaune. Ils proposaient également aux estivants des produits locaux pour l'apéritif. Plusieurs d'entre eux ont retenu leur attention : les muffins aux olives, les sablés aux herbes de Provence, les crackers au thym et les gressins au sésame.

Les dirigeants (madame et monsieur Vessières) décident de lancer leur propre production en 1995 dans un petit local attenant à leur maison. Le succès est fulgurant ; l'été, le four tourne à plein régime.

L'entreprise CMV poursuit son développement. En 2005, elle s'implante dans la ZAC de Saint - Césaire (Nîmes), dans un local de 2 000 m². Deux fours industriels sont opérationnels. Ils permettent de cuire de grandes quantités de produits en même temps.

Les clients sont des petits détaillants indépendants, des grandes et moyennes surfaces (GMS) et des discounteurs.

En 2015, afin de combler un problème de saisonnalité (la vente de gâteaux apéritif est plus forte durant l'été et baisse les mois d'hiver) et de faire face à une concurrence de plus en plus forte, un nouveau produit est lancé sous l'appellation « Oreillettes du pays d'Oc ».

L'oreillette (beignet) est un dessert d'origine languedocienne et provençale, une douceur de carnaval, une pâte fine parfumée à la fleur d'oranger et frite dans un bain d'huile. La demande est présente toute l'année ce qui permettra d'améliorer les performances de l'entreprise. Une enseigne de la grande distribution s'est montrée intéressée et d'autres devraient suivre, toutefois CMV devra modifier ses installations afin d'augmenter sa capacité de production.

En avril 2017, l'entreprise CMV se lance donc dans l'acquisition d'un train de cuisson (modèle TC700) dans lequel la pâte est laminée, découpée par des rouleaux à rainures, puis immergée dans un bain d'huile par l'intermédiaire d'un tapis-roulant en grillage inoxydable. Madame et monsieur Vessières s'interrogent sur le mode de financement du train de cuisson. Ils évaluent également les risques que cet investissement pourrait faire courir à l'entreprise et à eux-mêmes.

L'entreprise tient sa comptabilité dans un journal unique. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Le statut juridique est celui de SARL.

DOSSIER 1 – GESTION DES RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Les dirigeants souhaitent connaître la ventilation du chiffre d'affaires de l'entreprise pour améliorer les relations avec les différents clients et les fidéliser avec des offres promotionnelles personnalisées.

Le comptable leur a proposé d'adapter le plan des comptes dans le PGI de l'entreprise afin de répondre à leurs attentes.

Vous disposez des **ANNEXES 1 à 3** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. **Préciser pourquoi CMV n'utilise pas de compte 707 – Ventes de marchandises. Justifier votre réponse à partir de l'extrait du plan des comptes.**
2. **Indiquer les raisons pour lesquelles le comptable a subdivisé les comptes 411 et 701.**
3. **Enregistrer au journal unique de CMV, la facture n°15621.**
4. **Le client « Supermarché Les Lumières » signale à CMV la présence d'une erreur sur le montant de la facture n°15621. Préciser de quelle erreur il s'agit.**
5. **Présenter le corps de la facture d'avoir n°AV52 permettant de corriger l'erreur présente dans la facture n°15621. Justifier vos calculs.**

DOSSIER 2 – DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Dans le but de diminuer les risques liés à son activité saisonnière de vente de gâteaux pour l'apéritif, CMV a choisi de se développer en se diversifiant dans la production d'Oreillettes du pays d'Oc.

Dans cette optique, CMV doit faire l'acquisition d'un train de cuisson afin de répondre à la demande du marché.

Cette machine représente un gros investissement pour l'entreprise et les dirigeants hésitent encore sur le mode de financement.

Vous disposez des **ANNEXES 4 à 10** pour traiter ce dossier.

A – Analyse financière

Madame et monsieur Vessières ont le choix entre un financement par emprunt bancaire ou par fonds propres sachant qu'ils souhaitent conserver au minimum 20 000 € en trésorerie pour faire face aux futures échéances de CMV. Afin d'arbitrer entre ces deux possibilités, ils ont demandé au comptable de leur fournir les documents nécessaires à la réalisation d'une analyse financière.

Travail à faire

1. Justifier le montant des ressources stables figurant dans le bilan fonctionnel condensé de l'entreprise CMV au 31 décembre 2016.
2. Calculer, à partir du bilan fonctionnel condensé, le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette pour l'année 2016.
3. Commenter les résultats obtenus.
4. Retrouver par le calcul le ratio d'indépendance financière pour 2016.
5. Analyser l'évolution des ratios de CMV entre 2015 et 2016.
6. Expliquer, au regard de l'analyse précédente, si le choix du recours à l'emprunt bancaire pour financer l'acquisition est pertinent.

B – Investissement

Pour l'achat de son train de cuisson, la société CMV a fait appel à plusieurs fournisseurs et a finalement retenu la société GP-Gastro. La facture d'achat est présentée en **ANNEXE 7**.

Le comptable souhaite retenir le mode d'amortissement correspondant le plus fidèlement à l'utilisation du train de cuisson. Le fabricant, GP-Gastro, estime qu'il pourra permettre à CMV de produire davantage et ainsi s'adapter à l'augmentation prévue de la demande.

Travail à faire

1. Indiquer le coût d'acquisition du nouveau train de cuisson.
2. Enregistrer au journal de l'entreprise CMV la facture GP-Gastro.
3. Préciser l'incidence chiffrée de l'acquisition du nouveau train de cuisson sur le bilan, le compte de résultat et la trésorerie de CMV.
4. Indiquer le mode d'amortissement qui serait le plus pertinent pour le train de cuisson. Justifier votre réponse.

À l'heure actuelle, madame et monsieur Vessières ne sont pas en mesure d'évaluer de façon suffisamment précise l'augmentation de la demande. Ils ne connaissent pas avec certitude le rythme de consommation des avantages économiques (nombre de produits, heures...).

Le comptable a finalement décidé d'amortir le train de cuisson en mode linéaire sur 5 ans. Il sera mis en service le 1er avril 2017.

5. Reproduire l'ANNEXE 8 permettant de présenter l'en-tête et les deux premières lignes du plan d'amortissement en mode linéaire du nouveau train de cuisson. Justifier les calculs effectués.
6. Enregistrer au journal de l'entreprise CMV la dotation aux amortissements du nouveau train de cuisson au 31 décembre 2017.

C – Financement

Afin de financer cet investissement, madame et monsieur Vessières se sont adressés à la banque qui a accordé à l'entreprise, un emprunt de 35 000 € sur 5 ans au taux de 3 %. Cette banque accompagne l'entreprise dans son développement depuis sa création et a toujours contribué à son essor quels que soient les risques encourus par les projets à financer.

Le tableau de remboursement de l'emprunt est présenté en **ANNEXE 9**. Les fonds sont débloqués le 30 mars 2017.

Le comptable a calculé la rentabilité économique et la rentabilité financière pour 2016 et, de manière prévisionnelle, les a également calculées pour l'année 2017, une fois l'emprunt réalisé (**ANNEXE 10**).

Travail à faire

- 1. Indiquer le coût de cet emprunt pour l'entreprise CMV.**
- 2. Enregistrer l'écriture de déblocage des fonds au journal unique de CMV au 30 mars 2017.**
- 3. Justifier par le calcul le montant des cellules grisées de l'ANNEXE 9.**
- 4. À partir des ANNEXES 9 et 10, analyser la pertinence du recours à l'emprunt pour financer l'acquisition du train de cuisson.**

| |
|--|
| DOSSIER 3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT |
|--|

La modernisation de l'outil de production a pour objectif d'améliorer la performance de CMV. Après plusieurs années de faibles dividendes reçus, madame et monsieur Vessières aimeraient être rémunérés pour le risque qu'ils ont pris en investissant dans l'entreprise.

Vous disposez des **ANNEXES 11 et 12** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

- 1. Justifier le montant de la réserve légale après affectation.**
- 2. À l'aide de la trame fournie en ANNEXE 12, reconstituer l'affectation du résultat de 2016 qui permet en particulier d'expliquer le nouveau solde du « report à nouveau ».**
- 3. Expliquer la conséquence de l'affectation du résultat 2016 sur la trésorerie de l'entreprise.**
- 4. Préciser si madame et monsieur Vessières ont privilégié l'autofinancement ou leur propre intérêt au travers de l'affectation du résultat 2016.**

DEUXIÈME PARTIE

Quelle que soit leur taille, les entreprises sont souvent confrontées au cours de leur existence à des difficultés de croissance, que ce soit à cause d'une saturation du marché, de l'arrivée de nouveaux concurrents, d'une activité trop saisonnière, etc.

L'entreprise CMV s'est trouvée dans cette situation ; ses dirigeants ont choisi de diversifier son activité en créant un nouveau produit ; ils ont dû investir. D'autres entreprises réalisent différentes sortes d'investissements que ce soit d'un point de vue matériel, immatériel ou financier.

Toutefois, investir est coûteux et risqué tant pour l'entreprise que pour ses propriétaires. Cela nécessite donc une profonde réflexion en amont et l'utilisation d'outils pertinents qui permettent d'évaluer le risque et donc de le limiter.

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant des situations présentées dans la première partie ou d'autres situations, répondre à la question suivante :

Les propriétaires prennent-ils des risques pour leur entreprise et pour eux-mêmes lors des opérations d'investissement ?

ANNEXE 1 – Extrait du plan des comptes de CMV

- compte 411 Clients :
 - o 4111000 petits détaillants indépendants
 - 4111001 épicerie chez Alix
 - 4111002 alimentation générale d'Alès
 - ...
 - o 4112000 « grandes et moyennes surfaces »
 - 4112001 Supermarché Les Lumières
 - 4112002 Hypermarché des Écureuils
 - ...
 - o 4113000 « discounteurs »
 - 4113001 Au bon prix
 - 4113002 Gard Discount
 - ...
- compte 701 Ventes de produits finis :
 - o 7011000 « Ventes de chips »
 - o 7012000 « Ventes d'oreillettes »
 - o ...

ANNEXE 2 – Bon de livraison n°567

| CMV | | | |
|---|----------|--------------------------|--|
| | | à | Supermarché Les Lumières |
| Bon de livraison n° 567 | | À Nîmes, le 10 mars 2017 | |
| Dénomination | Quantité | Prix unitaire HT | Observations |
| Oreillettes du pays d'Oc (cartons de 20 sachets) | 12 | 25 | <i>1 carton refusé car endommagé pendant le transport Supermarché Les Lumières</i> |

ANNEXE 3 – Facture n° 15621

| CMV | | | |
|--|----------|-------------|---------------------------------|
| 502 Avenue de Saint Cézaire 30900 Nîmes | | | |
| | | DOIT | Supermarché Les Lumières |
| | | | ZC des Allemandes 30100 Alès |
| Facture n° : 15621 Date : 10/03/2017 | | | |
| Désignation | Quantité | PU | Montant |
| Oreillettes du pays d'Oc | 12 | 25 | 300,00 |
| | | | 300,00 |
| Net HT | | | 300,00 |
| Remise | | 3 % | 9,00 |
| Net commercial | | | 291,00 |
| TVA | | 5,50 % | 16,01 |
| Net à payer TTC | | | 307,01 |
| En votre aimable règlement, le 10/04/2017 | | | |

ANNEXE 4 – Bilan comptable condensé de l'entreprise CMV au 31 décembre 2016

| BILAN de l'entreprise CMV au 31/12/2016 | | | | | |
|---|----------------|-------------------|----------------|---|----------------|
| ACTIF | Brut | Amort. Dépréciat. | Net | Passif | Net |
| Actif immobilisé | | | | Capitaux Propres | |
| Immo. incorporelles | 25 600 | 13 580 | 12 020 | Capital | 30 000 |
| Immo. corporelles | 425 000 | 165 800 | 259 200 | Réserves | 169 657 |
| Immo. financières | 5 000 | - | 5 000 | Report à nouveau | 5 200 |
| | | | | Résultat de l'exercice | 16 950 |
| TOTAL I | 455 600 | 179 380 | 276 220 | TOTAL I | 221 807 |
| Actif circulant | | | | Dettes | |
| Stocks | 35 400 | 2 500 | 32 900 | Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (1) | 83 787 |
| Créances | 67 360 | 1 600 | 65 760 | Fournisseurs et comptes rattachés | 47 836 |
| Disponibilités | 24 312 | - | 24 312 | Dettes fiscales et sociales | 45 762 |
| TOTAL II | 127 072 | 4 100 | 122 972 | TOTAL II | 177 385 |
| TOTAL ACTIF | 582 672 | 183 480 | 399 192 | TOTAL PASSIF | 399 192 |

(1) dont 2 563 € de concours bancaires

ANNEXE 5 – Bilan fonctionnel condensé de l'entreprise CMV au 31 décembre 2016

| ACTIF | | PASSIF | |
|-----------------------------------|----------------|------------------------------------|----------------|
| Emplois stables | 455 600 | Ressources stables | 486 511 |
| Actif circulant (hors trésorerie) | 102 760 | Passif circulant (hors trésorerie) | 93 598 |
| Trésorerie active | 24 312 | Trésorerie passive | 2 563 |
| TOTAL | 582 672 | TOTAL | 582 672 |

ANNEXE 6 – Ratios de l'entreprise CMV et du secteur

| RATIOS | 2015 | 2016 | Secteur d'activité |
|--|---------|---------|--------------------|
| Indépendance financière (capitaux propres / ressources stables) x 100 | 49 % | 45,59 % | 50 % |
| Capacité de remboursement (en années) (dettes financières et concours bancaires / CAF) | 2,3 ans | 2,1 ans | 5 ans |

ANNEXE 7 – Facture de GP-Gastro

| GP-Gastro 69 Avenue des Sports Z.I. de l'hippodrome 29556 Quimper Cedex 9 | | | |
|---|----------|--|------------------|
| DOIT CMV | | 502 Avenue de Saint Cézaire 30900 Nîmes | |
| Facture n°: 18536 Date : 20/03/2017 | | | |
| Désignation | Quantité | PU | Montant |
| Train de cuisson TC 700 | 1 | 35 750,00 | 35 800,00 |
| Frais d'installation | | | 3 500,00 |
| Net HT | | | 39 300,00 |
| Remise | | 5 % | 1 965,00 |
| Net commercial | | | 37 335,00 |
| Transport | | | 1 500,00 |
| Net HT | | | 38 835,00 |
| TVA | | 20,00 % | 7 767,00 |
| Net à payer TTC | | | 46 602,00 |
| En votre aimable règlement, le 30/03/2017 | | | |

ANNEXE 8 – Modèle de plan d'amortissement d'une immobilisation

| Bien amortissable : Coût d'acquisition du bien : Date d'acquisition : Nombre d'année d'utilisation : | | | | |
|---|----------------------|---------------|------------------------|------------------------|
| Mode d'amortissement : Date de mise en service : Taux amortissement : | | | | |
| Années | Base d'amortissement | Amortissement | Amortissements cumulés | Valeur nette comptable |
| <i>Présenter le détail des calculs sur votre copie</i> | | | | |

ANNEXE 9 – Tableau d'amortissement de l'emprunt

| Montant de l'emprunt | | 35 000 € | Durée de l'emprunt | | 5 ans |
|-----------------------------|--------------------------|----------|---------------------------|----------|------------------------|
| Taux de l'emprunt | | 3 % | | | |
| Date d'échéance | Capital début de période | Intérêts | Amortissement du capital | Annuité | Capital fin de période |
| 30/03/2018 | 35 000,00 | 1 050,00 | 6 592,41 | 7 642,41 | 28 407,59 |
| 30/03/2019 | 28 407,59 | 852,23 | 6 790,18 | 7 642,41 | 21 617,41 |
| 30/03/2020 | 21 617,41 | 648,52 | 6 993,89 | 7 642,41 | 14 623,52 |
| 30/03/2021 | 14 623,52 | 438,71 | 7 203,70 | 7 642,41 | 7 419,82 |
| 30/03/2022 | 7 419,82 | 222,59 | 7 419,82 | 7 642,41 | 0,00 |

ANNEXE 10 – Rentabilités économique et financière

| | Calcul | 2016 | Calcul prévisionnel 2017 après financement par emprunt |
|------------------------|---|---------|--|
| Rentabilité économique | résultat d'exploitation / immobilisations brutes + BFR | 10,01 % | 9,54 % |
| Rentabilité financière | résultat net / capitaux propres | 16,66 % | 19,38 % |

ANNEXE 11 – Extrait du bilan de CMV au 31 décembre 2016

| PASSIF | avant affectation | après affectation |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital (150 parts sociales de 100 €) | 30 000 | 30 000 |
| Réserve légale | 3 000 | 3 000 |
| Autres réserves | 166 657 | 169 657 |
| Report à nouveau | 5 200 | 100 |
| Résultat net de l'exercice | 16 950 | |
| TOTAL | 221 807 | 202 757 |
| Dettes | | |
| Autres dettes | - | 19 050 |

ANNEXE 12 – Extrait de l'ANNEXE du PCG relatif aux rubriques de l'affectation du résultat

- ◆ Résultat
- ◆ Report à nouveau débiteur
- ◆ Réserve légale
- ◆ Report à nouveau créditeur
- ◆ Bénéfice distribuable
- ◆ Réserves
- ◆ Dividendes
- ◆ Report à nouveau